ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE TALIOUINE
CAIDAT ASSAKI
COMMUNE ASSAKI

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° : 43./ASS/2026

Le President de la Commune Territoriale ASSAKI procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du present avis , en application des dispisitions de l'article 91 du décret n° : 2-22-431 relatf aux marches publics.

Objet de la prestation : ACHAT DE MATERIEL ET FOURNITURES DESTINES A L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE ASSAKI PROVINCE TAROUDANT.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation des prestations	Caractéristiques	Unité	Quantité
1	Fourniture de luminaires pour éclairage public	Luminaire LAP ou équivalent, vide, à douille E27, puissance maximale admissible de 150 W, destiné à l'éclairage public extérieur, avec corps résistant aux intempéries et diffuseur adapté.	U	250
2	Fourniture de lampes pour éclairage public	Lampe E27 – 40 W, de marque INGELEC ou équivalent, à culot à vis E27, destinée à l'éclairage extérieur et compatible avec le luminaire fourni.	U	250
3	Fourniture de supports-console pour luminaires d'éclairage public	Support-console métallique en acier galvanisé, résistant à la corrosion et adapté à la fixation des luminaires d'éclairage public.	U	250
4	Fourniture de tiges de fixation pour luminaires d'éclairage public	Tige métallique de fixation de 1 m, avec accessoires de montage et boulonnerie adaptés, assurant une fixation stable et sécurisée.	U	250
5	Fourniture de fil électrique pour éclairage public	Fil électrique de section 1,5 mm², de marque INGELEC ou équivalent de qualité équivalente ou supérieure, adapté aux installations d'éclairage public. Longueur totale exigée : 200 mètres.	ML	200
6	Fourniture de connecteurs électriques pour éclairage public	Connecteurs électriques adaptés au raccordement des conducteurs d'éclairage public, compatibles avec la section des fils utilisés et garantissant une connexion fiable et sécurisée.	U	500

❖ **Garanties Exigées :**

-1ère qualité.

- Présentation d'échantillons exigée avant l'attribution du bon de commande envoyé par Email : communeterritorialeassaki@gmail.com .

- Délai d'exécution : est fixé à 10 jours après la notification d'engagement.

- La société doit avoir fourni l'attestation de conformité.

- Les concurrents n'ayant pas fournis garanties exigées et pas respecter les délais fixée de livraison seront écartés.

Scanné avec CamScanner

❖ ***Condition de livraison :***

- Lieu d'exécution : SIEGE DE LA COMMUNE D'ASSAKI.

- Délai d'exécution : est fixé à 10 jours après la notification d'engagement.

- La société doit avoir fourni l'attestation de conformité.

- Date et heure limite de réception des devis des concurrents : ..10/11/2026.à 14.H .00.MIN.

- Dépôt des garanties exigées au bureau d'ordre de la Commune Assaki ou par Email à : communeterritorialeassaki@gmail.com

- Les concurrents n'ayant pas fournis garanties exigées et pas respecter les délais fixée de livraison seront écartés.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique au portail des marchés publics à l'adresse accessible : www.marchespublics.gov.ma

Assaki le : ..17/11/2026...

Le Président

Le Président
BADR Lahcen

Scanné avec CamScanner